

DEMANDE DE MATERIEL

La livraison et la reprise doivent être effectuées en présence de l'emprunteur. Le matériel doit être restitué dans l'état de propreté dans lequel il a été livré.

Les tables plastiques ne doivent pas être utilisées pour y poser des plats chauds ou des matériels de cuisine chauffant.

1. EMPRUNTEUR

NOM / Prénom :

Date de naissance : pays de naissance :

Département de naissance ville de naissance :

Numéro fiscal :

Adresse de livraison :

Tél. : Courriel :

2. DEMANDE DE MATERIEL

POUR LA PERIODE SUIVANTE :

		Quantités			
	Caractéristiques	demandées	validées	Livrées	restituées
TABLES	PLASTIQUES Dimensions : 2 m x 0,80 m				
	BOIS Dimensions : 2.20 x 0.70 m				
CHAISES	COQUES				

CONDITIONS FINANCIERES:

La présente location est consentie moyennant un montant de : **65 €** toutes les 50 unités

Paiement par virement bancaire TIPI

VERIFICATION DU MATERIEL :

En cas de casse de matériel, une indemnité de remplacement sera due par le locataire. Cette indemnité sera calculée de la manière suivante :

- Valeur d' une chaise : 20.00 euros
- Valeur d' une table : 80.00 euros

Confirmation des quantités livrées		Confirmation des quantités restituées	
Signature		Signature	
du demandeur	de l'agent communal	du demandeur	de l'agent communal
INTERNE AU SERVICE TECHNIQUE			
Vous pouvez contacter le 06 26 46 00 15 pour définir avec les agents les modalités et horaires de retrait de matériel. Ils doivent vous contacter quelques jours avant la livraison du matériel.		Confirmation par mail transmise le :	